

INFORMATIONS IMPORTANTES

« A LIRE ET A CONSERVER »

NOTICE D'EMPLOI

EQUIPEMENT DE JEUX GONFLABLES

C2J LOISIRS - 9 Z.A. DE VIREY – 50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET

Tél. 02 33 49 06 01 – Fax 02 33 49 53 19

NOTICE D'EMPLOI REGLE DE SECURITE ENTRETIEN ET MAINTENANCE à lire attentivement avant d'utiliser la structure

MISE EN PLACE DE LA STRUCTURE GONFLABLE :

- Choisir un emplacement plat et propre
- Sur les sols rugueux (goudron, gravillon, cailloux...), utiliser une bâche de protection.
- Dérouler la structure de l'arrière vers l'avant puis la déplier.
- A l'arrière, mettre la manche la plus longue (petit O) sur le nez du moteur et la fixer à l'aide d'un tendeur. Fermer bien serrée la grosse manche arrière avec un autre tendeur.
- Brancher le gonfleur sur une installation électrique 220 Volts 16 Ampères avec terre aux normes "lieu public". Celui-ci fonctionne en permanence, sa conception fait que la pression se limite automatiquement (aucun risque de surgonflage).
- Utiliser des rallonges électriques en caoutchouc de section 3 x 2.5 . Vérifier à l'arrivée que vous avez bien 220/240 volts avec les moteurs en fonctionnement. Si non utiliser des sections de câble plus importantes ou limiter le nombre de moteurs sur le même câble..
- Veillez à ce que la structure ne touche ni ne frotte à quoi que ce soit. **Attachez en permanence la structure au sol par tous les points d'ancrage de la périphérie à l'aide de corde ou de sangle de 20.30 cm tendues perpendiculairement à la structure .** Si le vent se lève , haubaner également les poignées en hauteur sur la structure et vérifier régulièrement la solidité de tous les points d'ancrage.

Exemple de fixation dans le sol :

Pour les fixations de longue durée, le mieux est de réaliser des accrochages en béton avec un anneau.

- * Dans un sol souple (terre - remblais - empierrement), utiliser des piquets longs enfoncés de biais. Les enfoncer totalement sinon protégez le bout du piquet.
- * Dans un sol dur (goudron - béton - pavé), utiliser des piquets courts style chevillette de maçon enfoncée de biais ou encore, moins dégradant pour les sols, utiliser une perceuse à béton pour percer le sol et utiliser des fixations adaptées à la nature du sol .
- * Dans le sable, creuser pour chaque ancrage à environ 1 mètres de profondeur. Placer au fond du trou un panneau de grande surface dans lequel vous aurez fixé une corde synthétique. Reboucher les trous avec le sable en laissant ressortir la corde. La masse de sable sur une grande surface vous fera un ancrage.

- La zone d'accès et de sortie doit être bien dégagée afin qu'un enfant qui sortirait trop rapidement ne rencontre pas un obstacle dur . Exemple : arbre - banc - pierre - table - piquet - clôture ...)

La sortie ne doit pas être dirigée vers une route ou autre passage de véhicule ou de personnes pouvant entraver la sortie de la structure.

- La nature du sol de la sortie doit être souple. Exemple : herbe, sable ...

Sur sol dur (goudron, béton, gravillon, pavé, pierre, terre battue), il est nécessaire de disposer un tapis qui adoucirait d'éventuelles chutes.

- Les structures gonflables sont prévues pour être utilisées sans limite d'âge mais les pratiquants doivent être de la même tranche d'âge et de même gabarit.

- La capacité de chaque structure est de maximum une personne au m² de surface horizontale intérieure utilisable. Pour les toboggans, les surfaces de montée et de glisse ne sont pas considérées comme surface utile, seules les parties horizontales le sont.

- Se déchausser avant d'entrer dans la structure et ôter tout objet cassable, pointu, contondant, et tout autre produit dangereux ainsi que nourriture et boisson.

- L'entrée et la sortie se font uniquement par les ouvertures prévues à cet effet. Ne laissez en aucun cas les pratiquants grimper sur les murs, les poutres, le pourtour, les fenêtres et tout autre partie sauf sur les obstacles à grimper prévus à cet effet.

- Les cordes d'accrochage devront être les plus courtes possibles et les points d'accrochage au sol ne devront pas dépasser du sol ou être protégés et signalés.

- Si la structure se dégonfle accidentellement, faire évacuer sans précipitation le gonflable et vérifier si l'alimentation électrique est correcte, si la manche de gonflage n'est pas débranchée ou si l'aspiration d'air de la soufflerie n'est pas entravée . Exemple : un sac plastique plaqué sur la grille d'aspiration

- Si le vent déforme la structure, vérifier que les cordes d'haubanage soit bien en place entre les accrochages en hauteur sur la structure et leur fixation au sol. Dans tous les cas, si le vent met en péril la sécurité des pratiquants, faire évacuer la structure et si nécessaire dégonfler et plier celle-ci.

- La structure doit être supervisée par un adulte responsable qui s'assure que les recommandations de cette notice et les consignes de sécurité soient bien appliquées à tout moment.

ENTRETIEN TECHNIQUE DE LA STRUCTURE GONFLABLE :

- **Vérifiez régulièrement l'état des points d'accrochage (couture - toile - anneau métallique) sur la structure gonflable.**

Si l'un des points d'ancrage est visiblement détérioré, faites-le réparer sans tarder par un atelier spécialisé qui assurera un contrôle général et vous délivrera une attestation de contrôle du matériel. Vérifiez également l'état des cordes ou des sangles ainsi que l'état de la fixation au sol.

Vérifiez si le piquet est bien bloqué dans le sol et que son inclinaison soit contraire à la traction du gonflable.

Assurez-vous également de l'état mécanique de la soufflerie. Faites- vérifier par un électricien compétent le bon état du circuit électrique et que la tôle soit reliée à la terre par le câble électrique.

Pour une utilisation par temps de pluie, il est préférable de laisser la structure gonflée.

Ne jamais utiliser le gonfleur sans qu'il soit relié à la structure.

Faire contrôler annuellement votre structure par un atelier spécialisé qui vous délivrera une attestation de contrôle.



ENTRETIEN POUR LA LONGEVITE DE LA STRUCTURE GONFLABLE :

- Sur un sol dur, placez une bâche de protection sous la structure
- Sur le sable, ratissez l'emplacement de la structure avant de la poser afin d'enlever les galets et orientez la structure dans le sens de la pente du sol pour que le sable s'évacue naturellement de l'intérieur.
- Eviter de laisser votre structure plusieurs semaines dégonflée, humide ou mouillée.
Si votre structure n'est plus utilisée, veillez à ce qu'elle soit bien sèche en surface comme à l'intérieur des parois et si nécessaire, talquez-la.
- Stockez-la pliée dans un endroit sec.

- Les petites réparations peuvent être faites au moyen du kit de réparation fourni avec votre structure.

NOTICE DE PLIAGE DE LA STRUCTURE GONFLABLE :

- * Débranchez le gonfleur
- * Ouvrir toutes les manches
- * Attendre qu'il soit bien dégonflé, bien plat.

A/ Tirer les murs gauche, droite et arrière vers le centre jusqu'à apercevoir la couture de jonction du sol. Répartir les toiles au mieux pour qu'elles ne forment pas de paquet.

B/ Plier les côtés jusqu'au centre du gonflable

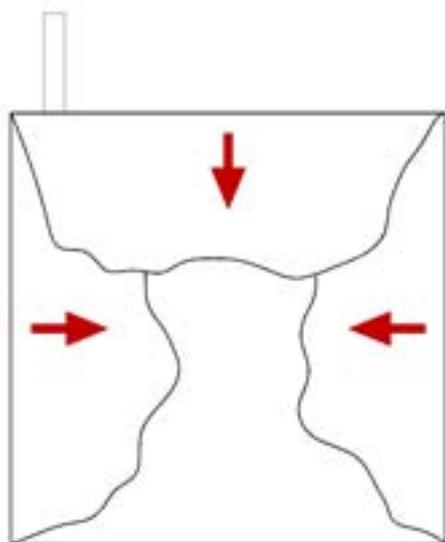
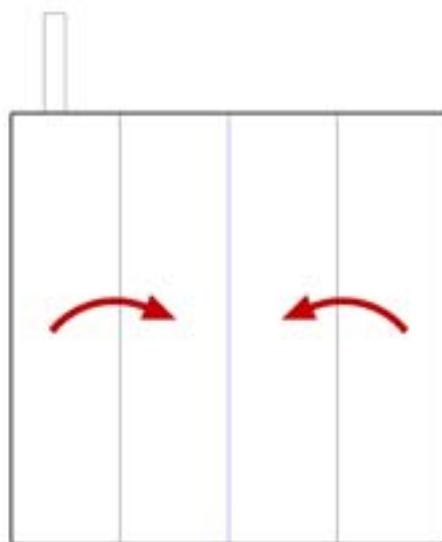
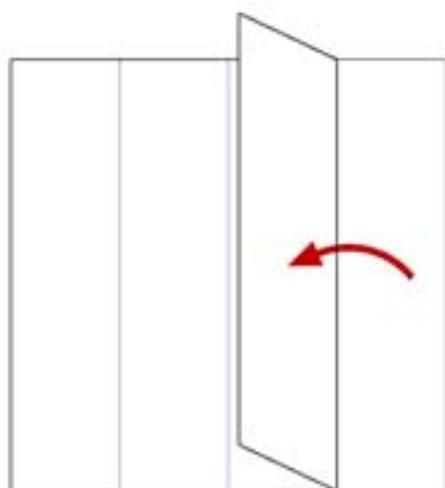
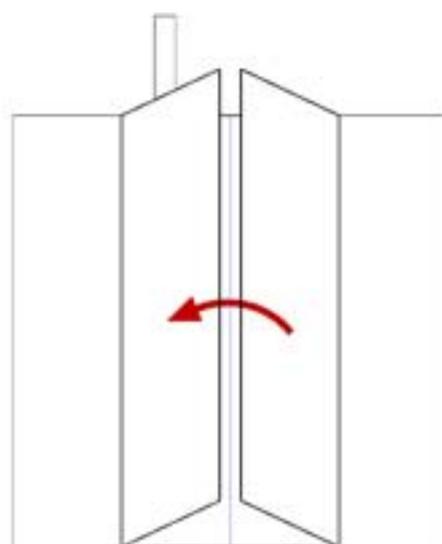
C/ Replier l'un des deux plis sur l'autre (refermer le portefeuille), vous obtenez ainsi une bande.

D/ Roulez cette bande de l'avant vers l'arrière à deux personnes tandis que deux autres marchent sur la toile le plus près possible du rouleau.

Rentrez les manches à air à l'intérieur et sanglez le rouleau avec 2 sangles ou cordes.

Puis basculez sur la palette ou dressez le rouleau verticalement, reculez le véhicule contre le rouleau puis basculez-le dans le véhicule.

GOJ loisirs

A**B****B****C****C****D**

GOJ loisirs

9 Z.A. VIREY - 50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT - Tél. 02 33 49 06 01 - Fax 02 33 49 53 19

ATTENTION

PARCS DE LOISIRS : INTERIEUR ET EXTERIEUR

Pour une meilleure durée de vie de vos gonflables il est nécessaire de nettoyer efficacement et régulièrement (tous les 2 à 3 mois) les grilles d'aspiration, de sortie et la turbine intérieure de votre gonfleur pour assuré une bonne pression de gonflage.

Un gonflable sous gonflé vieillit plus rapidement (obstacle et matelas principalement).

Pour nettoyer votre gonfleur :

- *Confiez-le à votre service de maintenance*
- *Détachez-le de la manche de gonflage*
- *Nettoyez les grilles d'aspiration, de sortie et principalement la turbine intérieure.*

Le plus facile c'est de nettoyer la turbine à l'eau haute pression (KARCHER ou à une station de lavage) moteur hors tension électrique.

Dans tous les cas n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

En intérieur, les turbines s'encombrent de poussière – moutons – vapeurs diverses.

En extérieur, les turbines s'encombrent de pollen, poussières, résine et le tout colmaté pas l'humidité.



C2J loisirs SARL

9 Zone Artisanale de Virey
50600 STHILAIRE DU HARCOUET

Tél : 02 33 49 06 01

Fax : 02 33 49 53 19

Email : contact@c2j-loisirs.com

Web : www.c2j-loisirs.com

ATTESTATION

Le tissu PVC utilisé pour la fabrication du jeu gonflable :

Gamme Import/ Type : **BOUNCER OBSTACLES**
n° de série : **CROCHET 4,2x3,5m**
: **2139-1611158**

Est ignifuge, en accord avec l'article 4.1.1

de la norme AFNOR NF EN 14960

Suivant le rapport de test n°AJD201401355

Établi le 17 mars 2014 par le laboratoire SGS-CSTC Co Ltd

Le Gérant,

JEROME CAHU



C2J loisirs SARL

9 Zone d'activités

50600 Virey

FRANCE

N° Siret : 329 789 283 / 00028

DECLARATION DE CONFORMITE

La Société C2J LOISIRS déclare que ce produit est fabriqué conformément à la norme NF EN 14960 « Equipements de jeux gonflables » et satisfait à l'obligation générale de sécurité définie par l'article L. 221-1 du code de la consommation.

CAPACITE PAR TRANCHES D'AGES	Bambins	0 à 4 ans :	-	personne
	Petits	3 à 6 ans :	12	personnes
	Moyens	6 à 12 ans :	10	personnes
	Grands	8 à 14 ans :	6	personnes

N° de série :
2139-1611158

Modèle :
BOUNCER OBSTACLES
CROCHET

Date mise en service :
06/2017

Dimensions :
3+1,2 x 3,5 x H 3,5 m



Jérôme CAHU

Gérant



Jacques CAHU

Directeur de fabrication